

# CRPE - SESSION 2007

ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DE JURY de l'ÉPREUVE DE FRANÇAIS

## I. Éléments statistiques

|  | Concours externe | 3 <sup>e</sup> concours |
|--|------------------|-------------------------|
| Nombre d'inscrits                                    | 1387             | 83                      |
| Nombre de présents en français                       | 964              | 37                      |
| Nombre de places au concours                         | 166              | 4                       |
| Notes éliminatoires en français (<5)                 | 135 (14,0 %)     | 7 (18,9 %)              |
| Notes supérieures ou égales à 5,5 et inférieures à 7 | 122 (12,7 %)     | 5 (13,5 %)              |
| Notes supérieures ou égales à 7 et inférieures à 10  | 325 (33,7 %)     | 12 (32,4 %)             |
| Notes supérieures ou égales à 10 et inférieures à 14 | 285 (29,6 %)     | 10 (27,0 %)             |
| Notes supérieures ou égales à 14                     | 97 (10,1 %)      | 3 (8,1 %)               |
| Moyenne générale en français                         | 8,90             | 8,43                    |
| Ecart type en français                               | 3,53             | 3,77                    |

## II. Rapport sur l'épreuve

### 1. Synthèse

Les documents proposés abordaient le thème de la lecture littéraire qui constitue un champ important de la recherche pédagogique. Ce thème a aussi fait l'objet au cours des dernières années de plusieurs publications émanant des services du ministère de l'Éducation nationale. Dans ce contexte les candidats pouvaient assez aisément entrer dans les supports et en tirer parti pour nourrir une problématique adéquate.

Il semble pourtant qu'un certain nombre d'entre eux se soient trouvés en difficulté pour un problème de forme. En effet, ils ont cherché à concilier la question posée avec une problématique qui ne lui correspondait pas et qui était pourtant évoquée comme une possibilité dans le cadre des éléments de correction fournis par les concepteurs du sujet.

De nombreux candidats semblent avoir hésité entre deux entrées possibles : les conditions d'accès d'un élève à la lecture littéraire d'une part et par ailleurs le rôle des enseignants et caractéristiques des textes à même d'aider les élèves à accéder à la lecture littéraire. Ils sont souvent restés à un niveau descriptif et se sont contentés de juxtaposer des éléments au lieu de les articuler pour servir une problématique clairement posée.

L'apparente familiarité avec le thème abordé a malheureusement conduit des candidats à perdre de vue le sens de la note de synthèse et à s'engager dans un positionnement personnel explicite, ce qui n'est pas compatible avec les contraintes du genre. Certains ont même mobilisé d'autres références, ce qui ne manquerait sans doute pas d'intérêt dans le cadre d'un débat, mais qui manque de pertinence ici.

Pourtant, les progrès constatés au fil du temps en ce qui concerne la forme continue à se confirmer. Il semble donc que les candidats se préparent de mieux en mieux à cette épreuve, ce qui renforce indirectement les exigences du jury. Certaines erreurs ou omissions sont fréquemment sanctionnées. Citons en particulier :

- l'absence de présentation des textes, ou leur simple dénomination sans qu'ils soient caractérisés dans leur grande ligne
- l'absence de plan, ou l'exposition d'un plan qui ne sera pas suivi par la suite
- la juxtaposition des textes plutôt que leur articulation dans le cadre du développement
- l'absence de progression marquée par des connecteurs logiques
- la conclusion en décalage avec le développement (il faut noter que c'est souvent dans la conclusion que les candidats ont tendance à faire émerger leur point de vue personnel, oubliant ainsi le principe de neutralité qui doit prévaloir dans la rédaction d'une note de synthèse)
- la difficulté à apprécier la longueur pertinente pour la production ; si certains

sont trop laconiques, ce qui donne souvent une impression de pauvreté quand ce n'est de sécheresse, d'autres ont tendance à s'étendre complaisamment en prenant le risque de la paraphrase

- le manque de maîtrise de l'orthographe et/ou de la syntaxe ; les correcteurs se sont accordés à considérer qu'une épreuve en temps limité génère un stress susceptible d'expliquer quelques défaillances, néanmoins il est clair que pour certains candidats le nombre ou la nature des erreurs relevées révèlent plutôt des lacunes inquiétantes pour qui se destine au métier d'enseignant
- la mise en page constitue un élément important pour assurer une lecture satisfaisante de la note de synthèse ; il est à noter que cette contrainte semble mieux prise en compte par les candidats qui utilisent des connecteurs logiques que par ceux qui inscrivent leur production dans une linéarité qui ne permet pas de marquer la saillance d'éléments importants

Cette année le sujet a donc permis aux candidats d'exprimer une bonne maîtrise du genre et une bonne capacité d'appropriation de textes fondamentaux. Le thème général ne les a pas déstabilisés, cependant son apparente facilité a permis de repérer des faiblesses qui ont été sanctionnées. Le jury s'est ainsi conformé aux exigences d'un concours sélectif en proposant des écarts de notation très importants en fonction de la qualité des copies corrigées.

## 2. Grammaire

Il faut tout d'abord remarquer que l'expression « mimer l'oral » n'a pas été comprise par tous les candidats. Le texte est en effet du registre de l'écrit et l'auteur utilise différentes stratégies, grammaticales en particulier, pour donner l'illusion d'une proximité avec le lecteur, comme s'il lui parlait.

Certains candidats se sont attachés à la forme en recherchant les marqueurs grammaticaux caractéristiques de l'oral, mais on perd de vue la finalité de l'utilisation de ces marqueurs. Ceci a bien sûr considérablement gêné le traitement de la seconde partie de la question dans laquelle il convenait d'analyser l'effet produit par ces moyens grammaticaux par lesquels l'auteur « mime » l'oral.

Globalement les éléments attendus étaient les suivants :

- emploi de l'indéfini « on »
- emploi de nombreux présentatifs
- emploi du présent
- omission du « ne » dans la négation
- utilisation de phrases courtes

Au-delà certains candidats se sont montrés capables d'observations et d'analyses particulièrement fines qui ont été valorisées par les correcteurs (ex : utilisation du discours rapporté ou du procédé de mise en relief lié à des effets stylistiques).

### 3. Question complémentaire

a) Les compétences encyclopédiques renvoient à des savoirs sur le monde et à des références culturelles dont dispose le lecteur, compétences qui l'aideront à construire le sens du texte en établissant une forme de complicité avec l'auteur.

Les savoirs sur le monde correspondent au vécu : la chambre et son mobilier, les voyages, la maladie et les soins, l'école... Les références culturelles correspondent plutôt à des connaissances acquises dans le cadre de lectures ou par le biais de la télévision : littérature policière, référence aux romans d'aventure (en particulier *L'île au trésor* de Stevenson avec le jeune héros Jim Hawkins et le vieux Pew), dessin animé (Droopy)...

Globalement les réponses des candidats étaient cohérentes ; les correcteurs ont particulièrement valorisé celles qui étaient présentées de manière structurée.

b) Si les activités pédagogiques du manuel étudié sont regroupées selon quatre thèmes (identifier, expliquer, mieux comprendre, débattre), elles apparaissent surtout comme une succession d'exercices assez mal articulés les uns par rapport aux autres.

La plupart des candidats ont bien décrit les activités proposées, mais certains n'ont pas su dépasser cette étape pour tendre vers une véritable analyse. Eu égard aux caractéristiques du texte et aux objectifs caractéristiques de ce niveau d'enseignement, il aurait été bon de privilégier l'entrée par le débat qui n'apparaît pourtant que dans la dernière phase. C'est pourtant cette activité qui permet réellement de comprendre le sens du texte de P. Delerm.

c) Cette ultime question pose toujours de sérieuses difficultés aux candidats ; il est pourtant relativement simple de ne pas se fourvoyer en proposant des activités clairement référées aux objectifs fixés dans le cadre des Programmes officiels. Ceci explique que les correcteurs soient particulièrement attentifs à la présentation des objectifs visés, l'originalité des situations proposées pour les servir n'intervenant que dans un deuxième temps.

## III. Conclusion

Cette année encore le barème élaboré dans le cadre d'une réunion préparatoire à celle de l'ensemble des correcteurs a permis de fournir un cadre d'évaluation garantissant une meilleure homogénéité des notations. L'éventail des notes va de 0 à 18 avec une bonne dispersion (écart-type = 3.53 pour le concours externe et 3.77 pour le 3<sup>e</sup> concours).

Comme les années précédentes, il faut remarquer que la plupart des candidats se

préparent soigneusement à cette épreuve et fournissent un travail dont la forme est globalement cohérente par rapport aux attentes des correcteurs. Reste ensuite à faire preuve de la même cohérence pour ce qui est du fond, et c'est souvent à ce niveau qu'un certain nombre de productions s'avèrent défailtantes. Pour éviter cet écueil, il est possible de donner aux candidats un conseil simple et pragmatique : ils doivent renforcer leur connaissance des programmes officiels car ceux-ci sont susceptibles de fournir un cadre organisateur des propos trop souvent négligé ou insuffisamment maîtrisé.